
Séance du 28 février 2023

N° 03/2023

**Bail professionnel
pour la Maison
d'Assistants
Maternels**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, salle du conseil, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Lucy MOREAU, maire.

Présents : Lucy MOREAU, Jean-Luc CHARTIER, Virginie MARTINS, Didier DAVID, Raphaèle GONTIER, Thierry BOISSINOT, Annie GUILBERT, Paul VOUHÉ, Patrick MOULINEAU Christian PINEAU, Fabienne THORRÉE, Olivier TRAVEL, Sophia AUGER, Thomas BEVILLE, Guillaume PORCHET, Isabelle PIDOUX, Marine SACRÉ.
Excusés avec pouvoirs :
Excusées sans pouvoir : Céline PAILLAT, Sandra SAUVAGE.
Secrétaire de séance : Virginie MARTINS.

Date de convocation : 22 février 2023

Date d'affichage : 1^{er} mars 2023

Conseillers en exercice :	19
Présents :	17
Excusés :	02
Pouvoirs :	00
Votants :	17

Transmission au contrôle de légalité le :

Certifiée exécutoire,

Vu, Le Maire,



Lucy MOREAU

Accusé de réception en préfecture
517-20230228-03-2023-DE
Date de réception préfecture : 01/03/2023

N° 03 : Bail professionnel pour la Maison d'Assistants Maternels

Monsieur CHARTIER expose :

Les travaux de réfection et mise aux normes de la maison 17, rue des Tilleuls sont pratiquement achevés.

Les enfants seront accueillis à partir du 15 mars.

Quatre assistantes maternelles seront en activité sous un statut associatif : association « Mam une plaine d'enfants ».

Il est proposé au conseil la réalisation d'un bail professionnel avec cette association à compter du 1^{er} mars 2023.

Le loyer de 600 Euros serait perçu à compter du 1^{er} avril.

Le bail serait de 6 ans.

La revalorisation annuelle se ferait sur la base du coût de la construction.

Le conseil doit autoriser le maire à signer ce bail.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer le bail professionnel avec l'association Mam une plaine d'enfants à compter du 1^{er} mars 2023 et dans les conditions énoncées ci-dessus.



Le maire,


Lucy MOREAU